

## Communication de l'Aviq aux Cercles de médecine générale

30 juin 2020

**1. L'AVIQ met en place un numéro d'appel dédié aux médecins généralistes pour toutes questions liées au COVID-19 ( 071/33.70.33 )**

Dans le cadre de la crise COVID, la médecine générale a été fortement sollicitée pour le suivi des patients, la réponse aux patients inquiets pour leur santé physique mais aussi mentale, la mise en place de centres de tri devenus des centres de prélèvement ou de testing et la contribution au tracing.

Les cercles de médecine ont joué un rôle important de relais vers leurs membres. L'AVIQ a transmis, par leur intermédiaire, des informations et recommandations ou circulaires à l'attention des médecins généralistes.

Toutefois, force est de constater que la lecture de documents prend du temps que les médecins généralistes ont du mal à trouver, dans leurs nombreuses activités, obligations et sollicitations. Beaucoup interpellent fréquemment l'AVIQ pour des questions concrètes et pour lesquelles ils ont besoin d'une réponse immédiate, par téléphone ou par mail.

Afin de permettre à chaque médecin de disposer de toute information, en lien avec le coronavirus et le tracing ou le testing, quelles que soient les circonstances de travail, l'AVIQ a décidé de dédier un numéro d'appel téléphonique et une adresse mail pour répondre à toutes les questions que se posent les médecins généralistes, sachant qu'il ne remplacera pas le numéro d'appel de la Cellule de surveillance des maladies infectieuses. En effet, les déclarations continuent à se faire pour les autres maladies infectieuses via MATRA.

Ce numéro sera accessible du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30, et ce, à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

En dehors de ces plages horaires, il vous est possible d'envoyer un mail à l'adresse [cmg@aviq.be](mailto:cmg@aviq.be) ou d'enregistrer un message vocal via le n° unique, ces messages seront traités le plus rapidement possible.

Donc, deux numéros d'appel :

- Tracing & testing : 071.33.70.33
- Déclarations des maladies infectieuses : 071.33.77.77 - [surveillance.sante@aviq.be](mailto:surveillance.sante@aviq.be)

2. **Nous attirons également votre attention sur les différents outils à votre disposition :**

- Outils disponibles sur le site de l'AVIQ

L'AVIQ a réalisé plusieurs outils à destination du public qui sont disponibles en téléchargement sur le site de l'AVIQ : [www.aviq.be/coronavirus](http://www.aviq.be/coronavirus)

Pour toute question du grand public : <https://www.info-coronavirus.be/fr/> ou 0800/14689

- La fonction de testing

Une cartographie des centres de testing opérationnels en Wallonie a été réalisée, vous pouvez la consulter via le lien suivant : <https://suividescontacts.aviq.be/>

A cet égard, nous vous invitons à vérifier si les informations relatives au centre dont vous êtes le responsable sont actualisées (adresse, heures d'ouverture, personne de contact et numéro de téléphone) et nous signaler toute modification.

Nous souhaiterions également ajouter des précisions sur la manière dont un patient peut entrer en contact avec le centre de testing. A cet effet, nous vous proposons de nous transmettre les informations suivantes :

- Accès sur RV ou accès libre aux heures indiquées ?
- Si RV nécessaire, via quel numéro de téléphone ou adresse mail ?

Toute nouvelle information/modification de données relative aux centres de testing peut nous être signalée à l'adresse suivante : [cmg@aviq.be](mailto:cmg@aviq.be) (merci d'indiquer en objet la dénomination du centre et le numéro INAMI).

- Mise à jour des procédures Sciensano

Sur le site de Sciensano, vous trouverez des informations sur les procédures mises à jour, ainsi qu'un bulletin épidémiologique hebdomadaire.

Une FAQ relative au suivi de contact intitulée «SUIVI DES CONTACTS COVID-19 - QUESTIONS FREQUEMMENT POSEES » y est également disponible via le lien suivant : <https://covid-19.sciensano.be/fr/covid-19-procedures>.